



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL
SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2020

OBJET :

**Désignation des
représentant.e.s de
l'EPTB Seine Grands Lacs
au sein du Centre
européen de prévention
des risques d'inondation
(CEPRI)**

Nombre des membres composant le Comité Syndical	27
En exercice.....	26
Présents à la Séance	15
Représentés par mandat	4
Absents	7

L'an deux mille vingt, le Vingt-deux septembre 2020, les membres du Comité Syndical du Syndicat mixte ouvert, dénommé « Établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs », convoqués par son Président, M. Frédéric MOLOSSI, le onze, se sont réunis à 14h30 au siège de l'Établissement sis 12 rue Villiot à PARIS 12^e.

Etaient présents :**Au titre du Conseil de Paris :**

M. ALPHAND
M. AQUA
Mme BROSSEL
M. LERT
Mme MONTANDON
M. RAIFAUD
Mme PULVAR
M. VAUGLIN

Au titre du Conseil départemental des Hauts-de-Seine :

M. COURTES
M. LARGHERO

Au titre du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis :

M. MOLOSSI

Au titre du Conseil départemental du Val-de-Marne :

Mme DURAND
M. GUERIN

Au titre de Troyes Champagne Métropole :

M. ABEL
M. VIART

Au titre de de la Communauté de Saint Dizier Der et Blaise :**Etaient absents excusés :**

M. AIDENBAUM
M. LORIAU
M. KERN
M. METAIRIE
M. MARIN

Avaient donné pouvoir de voter en son nom :

Madame Josiane FISCHER donne pouvoir à Monsieur Daniel COURTES
Monsieur Jean-Michel BLUTEAU donne pouvoir à Monsieur Denis LARGHERO
Monsieur Philippe GOUJON donne pouvoir à Monsieur David ALPHAND

Monsieur Belaïde BEDREDDINE donne pouvoir à Monsieur Frédéric MOLOSSI

La majorité des membres étant présente,

M.VAUGLIN a été désigné pour assurer les fonctions de Secrétaire de séance, qu'il a accepté.

Mme Tiphonie PAYRE, Directrice générale Adjointe, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.



COMITÉ SYNDICAL
Séance du 22 septembre 2020

DÉLIBÉRATION
N° 2020-41/CSi

**Désignation des représentant.e.s de l'EPTB Seine Grands Lacs au sein du
Centre européen de prévention des risques d'inondation (CEPRI)**

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le Centre européen de prévention des risques d'inondations (CEPRI) est une association régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le siège est situé à Orléans (Loiret).

Il rassemble des collectivités territoriales engagées dans la réduction du risque d'inondation, et a pour objet la conception et la conduite de toute activité d'ordre méthodologique, technique, pédagogique et documentaire dans le domaine de la prévention des inondations.

Au regard de ses missions et en particulier du portage des Programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI), l'EPTB Seine Grands Lacs trouve un intérêt particulier à être associé aux travaux du CEPRI.

Ainsi, par délibération n°2010-10 du 23 mars 2010, les élu.e.s de Seine Grands Lacs ont approuvé l'adhésion de l'EPTB à cette association, au sein de laquelle il dispose d'un représentant titulaire et d'un suppléant.

Suite aux élections municipales de juin 2020, le mandat du représentant titulaire est vacant. Il convient donc de le pourvoir.

Il est proposé au Comité syndical de désigner les représentants suivants :

Titulaire :
M. Sylvain RAIFAUD

Suppléant
M. LARGHERO

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

DÉLIBÉRATION

Le Comité syndical,

VU l'exposé des motifs présenté ci-dessus ;

VU la délibération n°2010-10 du 23 mars 2010 ;

CONSIDÉRANT la vacance de représentant.e titulaire de l'EPTB au sein du Centre européen de prévention des risques d'inondations (CEPRI) ;

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

Article unique : Sont désignés pour représenter l'EPTB Seine Grands Lacs au sein du Centre européen de prévention des risques d'inondations (CEPRI) :

Titulaire :
M. Sylvain RAIFAUD

Suppléant
M. LARGHERO

Le Président,



Frédéric MDLOSSI
Vice-président du Conseil départemental
de la Seine-Saint-Denis